

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-711438

125718

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1376 Société : R.A.I.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RAHMANI FATHA ép ZAHIR

Date de naissance : 01/01/1950

Adresse : 16 Rue Ahmed Elyazidi lot Emeraude

champs de course FES

Tél. : 0660946970 Total des frais engagés : 196,70 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Zohra Ben Youssef Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dr. SAAD BENNOUAF, Cardiologue, Clinique Sufisance Vénitienne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 07/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/06/2021	C.2	G	INP : 160929904012	DR. SAAD BENYOUNES CARDIOLOGISTE Tunis - La Marsa - 75 Tunisie - 63-92-63-00-61-14-85-35

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOULAY ABBAS Dr SEBTI KRAMI Champs de Course lot. Kenza FE5 - Tel. 05 35 65 10 50	07/07/22	196.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

juvatonus
Aux Actifs Naturels

30 GÉLULES

SANS GLUTEN

LABORATOIRES JUVA SANTE

COMPLÉMENT ALIMENTAIRE à base de plantes
N'est pas un médicament

INGRÉDIENTS : Extrait sec de racine d'Eleuthérocoque (Ginseng de Sibérie) : 44,4%; agent de charge : sorbitol ; gélule végétale : Hydroxypropylméthylcellulose ; antiagglomérant : sels de magnésium d'acides gras.

Bien refermer le flacon après usage. Ne peut remplacer une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain. Il est recommandé de respecter les doses conseillées. Tenir hors de portée des enfants. Une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs. A conserver dans un endroit frais et sec.

30 gélules Poids net : 10,7 g

Numéro du certificat d'enregistrement au ministère : DA202904177DMP/20UCA/MAY5
Fabricant : Laboratoires JUVA PRODUCTIONS
Rue Avogradro, Technopôle Sud 57600 Forbach-France
Importé au Maroc par : Promosor - Résidence CASA I
282 Bd de la Résistance - CASABLANCA - MAROC

IRVANION®
Périndopril arginine
Comprimés pelliculés sécables

5 mg

إيرفانيون®
براندوبيريل أرجينين
حبات ملمسة قابلة للكسر
Steripharma LABORATOIRES 30

Liste I (tableau A) : Uniquement sur ordonnance
قائمة A (الحاجة) : لا يصرف إلا بموجب
وصفة طبية

IRVANION®
5 mg
30 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 280736

CETAMYL® 1000 mg
PARACÉTAMOL
Boîte de 10 comprimés P.P.V. : 13,20 DH

6 118000 191438

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la date de l'exécution des ordonnances

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prescription

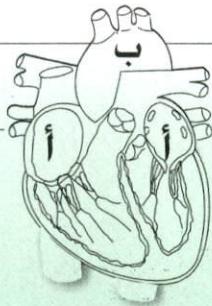
SOINS DENTAIRES

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU



الدكتور سعد بنونة

Docteur Saâd BENNOUNA

اختصاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

Cardiologue lauréat de l'université de Rouen
Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

خريج كلية الطب بروان (فرنسا). مجاز في فحص القلب بالصدى والدوبوبل
ملحق سابقاً بالمستشفى الدراسي العسكري محمد الخامس
Diplômé d'Echoangiographie - Doppler (Paris VII)
Explorations Cardiovasculaires.

Mme ZAHIR FATIHA

07/07/2022

PHARMACIE MOULAY IDRISSE
Dr SEBTI IKRAM
Champs de Course Lot. Kenza
FES - Tél. 05 35 65 10 50



régime peu salé

IRVANION 5

1 cp le matin



SARGENOR CP

1 cp matin et midi avant repas 1 bte

(ou) Juvalatus

* CETAMYL 1G

1 cp matin et soir (1 bte)

* ALDACTONE 50 MG

1/2 cp le midi après repas (3 mois)

* NE PAS ARRETER LE TRAITEMENT SANS AVIS MEDICAL

8A/60

99,00

13,30



196,70

prendre en supplément
après accès téléphonique
du médecin traitant

